

« INCASABLE ».

quand la volonté institutionnelle cède la place au désir

*Sacha Dreyfus,
psychologue en CMPP, Montauban*

« La paranoïa, je veux dire la psychose, est pour Freud absolument fondamentale.
La psychose, c'est devant quoi un analyste ne doit reculer en aucun cas »
J. Lacan, *Ouverture de la section clinique*, 1977

La précarité se rencontre dans les liens que nous instituons avec certains enfants que nous sommes amenés à accompagner. Précarité à laquelle nous sommes confrontés et qui entraîne parfois l'exclusion, exclusion d'institutions, exclusion du social, exclusion face au désordre du monde. Alors, à cette désorientation parfois rencontrée dans le travail d'accompagnement, être orienté, comme on dit, en réponse, n'a pas d'autre intérêt que de porter notre acte sur la demande institutionnelle et sur la demande du sujet, et ce, non pas forcément pour que les choses prennent sens, mais bien plutôt pour que quelque chose de la jouissance se traite... Voilà les deux volets de ce travail. Ce qui nous ramène, comme à l'accoutumée, au cas par cas et à ce que nous enseigne le sujet, parfois par surprise.

Boris vient en entretien de pré-admission sur Une Maison d'Enfant à Caractère Social. Il a 16 ans. Il vient pour un placement classique en MECS après un très long parcours institutionnel. En fait, il « connaît » les institutions depuis sa naissance. Lorsque je le rencontre, il vient de faire la visite du foyer et du reste de l'établissement. Il faut savoir que la MECS (23 places) est accolée à un internat (75 places), à un collège et à un petit lycée technique. L'ensemble est donc assez imposant. Il me dit : « c'est grand, il y a beaucoup de jeunes, beaucoup de bâtiments. On ne peut pas en partir, c'est la campagne ». Cela semble lui faire peur, ce monde clôt aux multiples relations possibles. Il me dit en suivant, dans un lien contigu, toutes « les bêtises » qu'il pourrait faire ici. Se mêle à la peur une certaine fascination. Comme si la jouissance que peut représenter l'institution convoquait chez lui une autre forme de jouissance en réponse. Cela fait longtemps qu'à la jouissance de l'Autre, et l'impression d'être dévoré par l'Autre, il répond par le passage à l'acte. Par ailleurs il ne se projette pas autrement que sur ce mode de jouissance-là. Il ne se projette notamment pas sur une perspective pré-professionnelle, là pourtant où il est attendu.

D'une institution jouissante à des institutions praticables

Ce que peut dire Boris, ce que peut représenter l'institution pour lui et le peu de consistance qu'il donne à son projet de prise en charge nous incitent à refuser l'admission comme telle sans fermer la porte à tout accompagnement possible. Refus que je soutiens. Refus pas toujours possible dans les relations avec l'Aide Sociale à l'Enfance, mais, ici, c'est d'autant plus possible pour la directrice que le dossier de ce jeune est lourd comme on dit : il vient notamment d'un ITEP dans lequel tous les temps collectifs ont été progressivement supprimés parce que ça ne tenait pas... Ils sont en train de l'exclure... Un stage en IMPRO n'a pas non plus tenu. Avec, de façon étonnante, à la clé une admission dans un lieu où le collectif, moins spécialisé, est encore moins *appréhensible*.

Suivra à ce refus d'admission, la proposition d'une prise en charge à plusieurs : un lieu de vie (suggéré de notre part avec le refus d'admission sur le MECS, Boris ayant bien indiqué que c'était plus facile sur un tout petit groupe), la poursuite du travail sur l'ITEP sur 2 jours (qui avait plutôt envie d'arrêter même si Boris semble tenir à ce lieu) et une proposition d'un accompagnement avec l'accueil de jour de la MECS sur deux autres journées. Cela met quelques mois à se mettre en place et très rapidement, et en suivant encore, nous pouvons percevoir que : le jeune a envie de venir, qu'aucun passage à l'acte n'est à noter, qu'il désire qu'un projet professionnel aboutisse et pousse chacune des institutions à avancer sur la question... Chaque institution, par contre, résiste à ce que cela aboutisse trop vite. En effet aucun dispositif ne paraît permettre la mise en place possible pour le moment d'un tel projet, d'autant plus avec les difficultés qui perdurent pour lui à être dans un groupe de jeunes sans que cela provoque des rivalités qui virent à une agressivité problématique.

D'une prise en charge de départ qui semblait prendre pour lui la forme d'un établissement tout puissant où règne une jouissance débridée, des autres et de lui-même, nous passons à un accompagnement où chaque institution peut décomploter la volonté de l'autre. Cela se manifeste dans le fait que même s'il y a eu un partage des tâches (scolaire, activités sportives, accompagnement professionnel, hébergement et vie quotidienne), Boris peut poser des questions à chacun,

par exemple ce qu'il va faire comme métier et stages, avec des réponses hétérogènes mais qui ne s'inscrivent pas pour autant dans une pure opposition des institutions.

La mère et ses deux enfants sont suivis depuis la naissance de Boris, notamment en milieu ouvert justice. Les deux frères vont être placés en famille d'accueil quand Boris a deux ans suite à des violences conjugales. Boris sera dépeint comme l'enfant beau et adorable. Ce qui pose problème, c'est la mère de Boris, jugée fragile, le père alcoolique et toxicomane, et le grand frère de Boris décrit comme un psychotique instable. Les relations entre Boris et son frère sont très compliquées. Leur père meurt en CHRS d'alcoolisme majeur quand Boris a 10 ans. Le fait que Boris commence à ne pas aller bien de façon plus marquée vers 7-8 ans entraînera une grande dissension entre les institutions qui le prennent en charge, notamment entre le social et le sanitaire, entre la vision de cette jolie tête blonde et un diagnostic de psychose infantile. Depuis cet âge-là, Boris sera sous traitement. Boris va écumer plusieurs familles d'accueil et autre lieux d'accueil. Il sera hospitalisé en pédopsychiatrie à 14 ans et à 15 ans, suite à des moments de décompensations. A l'heure actuelle le grand frère de Boris vient de réintégrer le domicile maternel après avoir fugué (le jour de ses 18 ans) de l'IM-PRO dans lequel il était pris en charge. Boris le décrit comme passant ses journées sur le canapé à fumer ses joints. Le cannabis est payé avec l'argent de leur mère ce qui a une vraie tendance à énerver Boris.

Le lieu de vie amène un week-end sur deux Boris chez sa mère, comme c'est prévu par l'ordonnance de placement, mais il arrive fréquemment qu'ils le récupèrent avant la fin du week-end parce que cela ne se passe pas bien. Ces retours de week-ends entraînent souvent un début de semaine où Boris ne veut plus rien faire. Il avoue aussi que pendant ces week-ends, sa mère et son frère l'insultent de malade qui n'est bon qu'à être en ITEP ou en maison d'enfants... Et puis la semaine reprend son rythme. Les éducateurs, qui s'attendent à ces retours de week-ends, ont pris l'habitude de reprendre les choses avec Boris et pour les mettre en perspectives. Des synthèses ont lieu régulièrement entre le lieu de vie, l'ITEP et la MECS pour s'accorder sur ce qu'il se passe et sur le désir à l'œuvre.

L'incasable Boris a un parcours où la logique institutionnelle et la logique clinique en se croisant nous font nous poser des questions aiguës inhérentes au travail dans le champ social. Les institutions peuvent se succéder ou se superposer. La justice, le social, le sanitaire s'entrecroisent... Et un placement en MECS peu adapté peut prendre la suite d'une prise en charge problématique en ITEP. Boris nous invite à construire un dispositif en soi pour exceptionnel qu'il soit. D'ailleurs ce montage multiprise en charge est exceptionnel pour l'ASE qui ne l'a accepté que parce qu'aucun dispositif ne tenait.

L'accompagnement de Boris a été rendu possible parce qu'il a fallu s'opposer à prendre la place de l'Autre de la jouissance. Parce que c'est bien ce qui semblait à l'œuvre pour lui depuis déjà trop longtemps. A pousser dans cette direction, à venir occuper totalement cette place dans le champ de la psychose, Lacan pointe le risque et la tendance à adopter « la position d'objet d'une sorte d'érotomanie mortifiante »⁸⁶. Comment une institution peut alors accompagner un jeune si elle se met à incarner totalement l'Autre persécuteur ? Déloger Boris d'une place d'objet de la jouissance de l'institution a été l'enjeu. Ce décalage a été possible bien entendu parce que Boris a bien précisé dès l'entretien de pré-admission la forme que cela prenait pour lui. Cela a été entendu. Et cela a été possible aussi par le fait que l'ASE accepte que l'on ne joue pas encore une fois l'institution qui allait tout pouvoir pour lui. Enfin cela s'inscrivait dans un travail avec un ITEP et un lieu de vie avec lesquels depuis un certain temps des accompagnements en commun avaient bien fonctionné et avaient fait expérience. Ces préalables ont permis que les rencontres se fassent et que le dispositif tienne. Rencontres jamais déterminées. Rencontres avec les éducateurs de l'accueil de jour, rencontres avec ce lieu de vie, rencontre avec un psychologue...

Amour de transfert vs Jouissance de l'Autre

Presque dès le début de cet accompagnement à plusieurs institutions, Boris par le biais de l'accueil de jour de la MECS, vient parler sur des entretiens assez courts, mais de manière régulière. Ces rencontres cliniques ne sont pas obligatoires mais soutenues par les deux éducateurs de l'accueil de jour. Boris parle brièvement de sa semaine et parfois de ses week-ends. Les relations avec sa mère sont compliquées d'autant plus lorsqu'il y a à la maison sa tante qu'il déteste et son grand frère avec lequel il peut être en rivalité.

Les entretiens avec Boris continuent. Ils sont toujours aussi courts, je n'insiste pas pour qu'ils soient plus longs. L'idée est que l'essentiel du travail se fait avec les éducateurs, notamment dans le suivi scolaire, l'insertion professionnelle et les différentes activités en place (le cheval, la piscine). Sentant la prise en charge sur le fil, les éducateurs tiennent par contre à ces entretiens et finalement Boris aussi.

Six mois après la mise en place de ce dispositif à plusieurs et après de nombreuses années passées dans cette institution, je change de travail. Je vais travailler au CMPP. J'annonce cela à Boris. Les éducateurs lui en ont déjà parlé. Il est ému. Il a apporté une carte pour me dire au revoir... Cela me touche tout en m'étonnant. Boris a toujours été peu prolixe pen-

⁸⁶Lacan J., *Présentation des mémoires d'un névropathe, Cahiers pour l'analyse 5*, Paris, 1966

dant les séances, semblant peu investir ce travail, et cela contrebalance l'air peu avenant qu'il donne à voir au quotidien. Il me dit qu'il connaît le CMPP, qu'il y a été quelques fois quand il était petit, qu'il n'a pas aimé.

Deux mois après avoir quitté mon poste sur la MECS et avoir commencé mon travail au CMPP, je reçois un coup de téléphone du lieu de vie dans lequel est Boris. Celui-ci veut continuer un suivi avec un psychologue et dit que cela ne peut être qu'avec moi. Je soutiens alors la possibilité qu'il vienne me voir au CMPP. Il sera reçu au préalable par le psychiatre du service. Je me mets à recevoir à nouveau Boris toutes les semaines. Il me dit au préalable qu'il est content de me voir. Les entretiens sont toujours aussi courts, souvent il a une chose à dire et notamment son angoisse que tout s'arrête (l'ITEP, l'accueil de jour à la MECS). Il se demande ce qu'il va faire. Il va avoir 17 ans. Il me parle à demi-mot de ce qu'on peut lui dire, les mots et les actes qui l'énervent. Il évoque aussi son père, son décès, son absence, son frère qui va finir « pire que son père », la relation à sa mère, toujours aussi embrouillée. Il me lâche qu'elle ne lui a jamais fêté son anniversaire et ne lui a jamais offert de cadeau.

Il y a peu, un week-end où il doit aller chez sa mère, sa tante est chez celle-ci. Alors Boris part et va dormir chez un « pote ». Ils fumeront du cannabis ensemble et s'alcooliseront. Il en parle avec détachement. Sauf qu'en suivant, dans la semaine, un éducateur du lieu de vie le trouve en possession de cannabis. Il lui confisque. Boris s'emporte, prend un couteau et devient menaçant. Il va être exclu du lieu de vie pendant une semaine, un autre foyer ayant pris le relais. Il revient sur cet événement très culpabilisé. Il ne comprend pas ce qui s'est passé, ni ce qui lui est passé par la tête. Il tient à rester dans ce lieu de vie. Il dit qu'il ne fumera plus. Il s'en veut, dit : « Mon père, là-haut, me regarde et pense que je suis un con ». Retour de regard.

Les séances où il se confie ainsi sont suivies de séances où il est plus en retrait, comme d'en avoir trop dit. Cette résistance au transfert dans les séances, courtes, et au fil des séances participe à ce que rencontres soient possibles. Boris continue, ainsi, à se tenir à ses rendez-vous et quand un rendez-vous doit être annulé, il est très ennuyé. Il me dit : « Je ne pourrais pas vous dire comment s'est passé ma semaine »... Dans un même temps il est en train de composer une chanson, en rap, sur sa famille. Le transfert a bien pris place venant manifestement entamer le fait que dans la psychose de façon structurelle⁸⁷, l'objet étant du côté du sujet, le clinicien est perçu comme animé d'une volonté de jouissance. Or à prendre totalement la place de persécuteur, en tant que psychologue, ou en tant qu'institution, comment un traitement de la jouissance peut-il s'opérer ? Ainsi nous sommes pris entre le fait que pour que l'Autre existe, il faut qu'il jouisse, et sa perspective, limite du travail, l'érotomanie mortifère. Nous voilà au bord de l'exclusion : contrer cette place de l'Autre de la jouissance à laquelle nous sommes assignés tout en acceptant d'y être malgré tout un peu seule condition à ce que l'Autre existe. Cela peut prendre la forme d'un ne pas vouloir répondre à la dualité à laquelle nous sommes appelés, tout comme au désordre du monde, et ce tout en indiquant les conditions du travail clinique, et institutionnel. Voilà le chemin ouvert à suivre le symptôme⁸⁸ quand le transfert en fraye l'accès.

Boris bouscule la caricature théorico-pratique du tout ou rien, de l'inclusion ou de l'exclusion. Il met en évidence la possibilité de l'amour de transfert, puisqu'il s'agit bien de cela pour les institutions en présence et pour le travail clinique dans lequel il s'engage. L'effet de sa possibilité vient contrebalancer cette tendance à ne faire que consister l'Autre de la jouissance. Ce dernier ne peut disparaître, par contre il ne doit pas être total. Boris nous indique bien ce qu'il peut en être. Et ainsi à marcher sur la crête précaire de ces deux versants du transfert : l'amour et le désir – la jouissance et la persécution, Boris peut localiser un tant soit peu la jouissance de son monde et comment il peut y faire avec ce qui se présente à lui...

87. Maleval JC., *La forclusion du Nom-du-Père*, Paris, Seuil, 2000 : « L'objet a n'y est pas situé au champ de l'Autre, du côté de l'analyste : c'est le psychotique, sujet de la jouissance qui s'en éprouve dépositaire ; tandis que le clinicien est vécu comme un sujet animé d'une volonté de jouissance à l'égard du patient » p. 365

88. Bruno P., *Une psychanalyse : du rébus au rebut*, Toulouse, ERES, 2013 : « le transfert psychotique tient à ce que le psychotique doit faire jouir l'Autre pour qu'il existe, mais ce faisant, n'est-il pas contraint, ayant transféré la jouissance dans l'Autre, d'accepter en réciprocité d'être joui par lui, pour ne pas être coupé de tout jouir ? La seule issue à cette construction tautologique est de se rappeler que le symptôme est ce qui rend originellement impossible du fait d'être vivant, le rapport sexuel, en articulant : je ne veux pas être joui par l'Autre. » p 197.